D'une logique de place à une logique de parcours

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du champ du handicap ou aux professionnels intéressés par l'évolution des politiques publiques en faveur de la personne handicapée.

Durée
4 heures

Organisme de formation
➲ CREAI Grand-Est

Lieux & dates

➲ Groupe 1
inscriptions sur https ://elearning-opco-sante.fr

Interlocuteur Opco Santé

OPCO Santé
plateforme.lms@opco-sante.fr

Contexte

Le changement de paradigme dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap impose de profondes modifications dans les modalités d'accueil et de fonctionnement des structures, ainsi que dans le rôle des différents acteurs. Il s'agit de passer dans l'accompagnement de la personne d'une logique de structure à une logique de parcours de vie. Se centrer sur le parcours de la personne exige de prendre en compte la spécificité et la complexité éventuelle de chaque situation, en recherchant l'implication de tous les acteurs concernés.
Ces nouvelles orientations conduisent les différents acteurs qui proposent une offre d'accompagnement et de services (institutions, organismes gestionnaires, ESMS…) à revisiter leur organisation, à rechercher des coordinations, et à faire évoluer les cultures et les pratiques professionnelles pour permettre des parcours de vie et adaptés aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap.
Dans ce contexte, le CREAI Grand-Est a construit une formation visant à approfondir la connaissance par les professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social en particulier dans le champ du handicap, de ces nouvelles orientations, de leurs fondements et de leurs impacts sur l'organisation du secteur.

Pour vous inscrire à la thématique décrite dans la présente fiche, veuillez-vous inscrire directement sur la plate-forme de formation à distance : https ://elearning-opco-sante.fr/

Objectifs

Cette action de formation vise à permettre aux professionnels des établissements et services de :

- Resituer les évolutions actuelles du secteur du handicap dans leur contexte
- Connaître le contenu des dernières orientations de la politique du handicap (Rapport PIVETEAU, RAPT, Territoires 100% inclusifs, …)
- Mesurer l'impact des différentes composantes de la politique du handicap dans les nouvelles modalités de fonctionnement des établissements et services (réorganisation, financement, partenariats, …)

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre la formation théorique (2 heures)

Pour assister à la classe virtuelle, il faut avoir suivi la formation théorique (2 heures)

Contenu

Module 1 :
-Différencier les différentes approches conceptuelles du handicap et leur impact sur

l'évolution des politiques publiques dans le secteur
-Identifier les fondements de la politique publique en faveur du Handicap
-Analyser l'évolution des concepts fondateurs de cette politique publique
-Identifieret expliquer les concepts influents dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les ESMS

Module 2 :- Rappeler les éléments de contexte de la transformation de l'offre
-Associer les constats du Rapport Piveteau et la mise en œuvre de la RAPT
- Distinguer les différents axes de la RAPT

Module 3 : - Identifier les nouvelles modalités d'accompagnement de l'offre
-Différencier les engagements induits par la notion de territoires 100% inclusifs et de communautés 360 ° pour les établissements et services qui accueillent des personnes en situation de handicap
- Distinguer les incidences de la transformation de l'offre sur les modalités d'accompagnement et les partenariats

Module 4 : - Identifier les enjeux de la réforme de la tarification
- Différencier la notion de besoins et de prestations dans la nomenclature Serafin-PH

Module 5 :
Condition d'accès : avoir suivi les modules 1-2-3-4
- Temps d'échanges et partage de bonnes pratiques
(classe virtuelle avec un module préparatoire)

NB : La création du compte doit être réalisée par le salarié uniquement via une adresse mail professionnelle et non générique